

quitter le port et à nous lancer sur la haute mer de la politique; s'ils nous prouvaient comment notre nationalité grandira et se fortifiera plus, exposée aux vents et aux injures de la tourmente, qu'à l'ombre d'un gouvernement libéral, sage et éclairé, qui la protégera et la fera chérir de plus en plus; à la bonne heure! Nous pourrions vous écouter. Mais vous venez proposer au peuple l'agitation pour la nationalité, lui dire que la est son salut, sans lui dire ce que vous avez pour lui en réserve; vous voulez qu'il démolisse l'édifice qui l'abrite aujourd'hui sans lui dire sous quel toit il couchera demain! croyez-vous que le peuple n'a pas assez goûté à l'agitation et à ses effets désastreux par le passé? Voulez-vous donc le pousser encore dans l'abîme? Prenez garde! la pente est rapide, si vous persistez à faire de l'agitation contre son gré, vous vous perdez à jamais; car vous avez beau dire, dans le moment actuel, cette agitation serait aussi mal intentionnée, mal dirigée et haineuse qu'il soit possible d'être. Tous les honnêtes gens en répudient l'idée comme absurde et dangereuse au suprême degré.

Liberté pour tous sera toujours la devise du parti libéral en Canada. Il y a place pour tous au soleil. Non seulement nous ne voulons pas de guerre de races avec les cent mille hommes du Bas-Canada, dont parle l'avenir; mais nous ne la voulons pas plus avec ceux du Haut-Canada ou encore avec la race anglo-saxonne des Etats-Unis. Nous voulons jouir de nos droits politiques en commun avec les populations de toutes les origines qui nous entourent, puisque la providence nous a destinés à vivre ensemble sous le même ciel. Nous sympathisons avec ceux qui pensent comme nous et combattent contre ceux qui diffèrent d'avec nous; ainsi instruits par le passé, profitant du présent, nous attendons l'avenir avec la confiance qui convient à notre position.

Revue Canadienne.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 25 AVRIL 1848.

LE MONTREAL WITNESS.

Le *Witness*, dont la logique est proverbiale et dont la *tolérance* n'est pas moins, commente dans sa feuille du 17 un article éditorial des *Mélanges Religieux* à propos d'une résolution passée à Québec par les congrégationalistes qui, comme nous le disions, veulent convertir les *ignorants* et *superstitieux* Canadiens-Français, et pour cela décrètent qu'il est urgent de répandre parmi eux de nombreuses bibles et de les faire instruire par les *colporteurs*! A son ordinaire, le *Witness*, à défaut de bons raisonnements, emploie l'injure à pleines colonnes de journal, et se sert sans plus de façon des calomnieuses insinuations si souvent mises en usage, si souvent réfutées, mais sans doute pas assez encore pour notre impartial confrère! Si nous étions convaincu ou si même nous avions l'espérance que l'éditeur du *Witness* voudrait une fois dans sa vie se servir de raisonnements en place d'injures, et de faits en place de calomnies, peut-être entreprendrions-nous de répondre encore une fois aux mille et une erreurs de son article. Mais sachant par expérience que le *Witness* ne veut dans toutes ses discussions de religion que trouver un nouveau prétexte pour déverser l'injure, le mépris et la calomnie sur le clergé catholique, nous nous dispenserons de répondre à ses arguments de nature à lui particulièrement.

Quant à son avancé contre les prêtres catholiques à la Pointe St. Charles, nous portons à notre confrère le défi qui fut fait dans le temps aux calomnieux des prêtres à la Pointe St. Charles; nous le défions de prouver que les prêtres aient jamais voulu faire ou aient jamais tenté de faire des catholiques de vive force. Comme de coutume, ou le *Witness* gardera le silence, ou il se servira de calomnies ou bien de faits.

Le *Witness* dit plus loin que les Canadiens qui abandonnent la religion catholique se voient dès lors privés d'emploi et de revenus, et sont obligés de s'en aller dans une terre étrangère. Nous ferons remarquer à notre confrère à ce sujet une différence qui existe entre les conversions que font les catholiques et celles que font les protestants. Ceux-ci n'enlèvent aux catholiques que des gens sans aveu, des gens méprisés ou perdus, des gens en un mot qui forment la partie inférieure du troupeau de Jésus-Christ. Mais les catholiques, eux, que font-ils? Ils enlèvent par la conviction (ce que les protestants ne font pas) les hommes les plus remarquables par la science, la morale et la position sociale parmi nos frères séparés; ce sont des ministres protestants en grand nombre, ce sont les docteurs des universités, etc. Mais le rebut des protestants, les catholiques ne le reçoivent que pour en faire des chrétiens exemplaires et fervents; nos frères séparés ne peuvent pas en dire autant pour les conversions qu'ils font. Voilà donc pourquoi les catholiques qui se font protestants cessent quelquefois de trouver de l'emploi parmi les catholiques. C'est parce que ces transfuges, loin de s'amender, ne se font distinguer que par leur mauvais comportement. Que le *Witness* nous prouve le contraire, s'il lui est possible.

Le *Witness* dit que nos prêtres ont conseillé aux catholiques de poursuivre les colporteurs à coup de bâtons et d'exécuter les chiens à leur poursuite. Cet avancé est trop calomnieux pour y répondre. C'est de tout caractère notre confrère, qui, sur ce point comme tant d'autres, avance sans preuves et sans raisons.

Quant à l'ignorance des Canadiens-Français, nous laissons notre confrère avec ses idées toutes libérales et toutes charitables. Car nous renouons à lui faire comprendre ce que toute la presse française du pays n'a cessé d'exposer, mais qui n'est jamais assez clair pour des hommes qui ne veulent écouter que leurs préjugés nationaux et religieux. Mais relativement aux *superstitieux* des catholiques, que le *Witness* persévère dans sa doctrine; elle prouve sa science religieuse et ses connaissances en toutes branches; elle prouve encore combien il s'entend en fait des pratiques des catholiques, puisqu'il appelle *religieuses* des scapulaires, des médailles miraculeuses, etc.

Malgré notre bon vouloir, nous devons revenir encore sur le sujet de l'ignorance prétendue des Canadiens-Français, à l'occasion des quelques anecdotes que raconte le *Witness*. Pour en donner une idée à nos lecteurs, nous leur dirons que le *Witness* raconte qu'un général des Canadiens croient que la France est une ville, l'Angleterre aussi, que la Chine est près de la France, etc., etc. D'abord nous soutenons que tel n'est pas le cas; les Canadiens en général savent mieux que cela. Bien plus, prenons un paysan Anglais, Irlandais ou Français, et mettons-le en comparaison avec un de nos cultivateurs canadiens; tout homme impartial et juste donnera la préférence à celui-ci, qui montrera beaucoup plus d'éducation et de connaissances

générales, et qui certainement parlera sa langue beaucoup plus correctement que les autres ne pourront parler la leur. Dans tous les cas, il est reconnu qu'il se trouve chez tous les peuples un certain nombre d'individus chez qui l'intelligence est moins perfectionnée que chez d'autres; et nous sommes certain que, proportion gardée, le nombre des individus de cette sorte n'est pas plus considérable chez les Canadiens que chez les autres peuples.

Enfin nous terminons en disant à l'éditeur du *Witness* qu'à l'avenir il se souviendra que la vérité doit être le premier guide du publiciste comme de tous les autres hommes, et que par conséquent il n'est jamais permis, pour faire triompher sa cause d'employer la calomnie contre ses adversaires. C'est sans doute ce qui a été souvent redit à notre confrère du *Witness*; mais avouons franchement qu'il n'a guère profité du passé.

AUX INTERESSÉS.

Il est de par le monde certaines gens qui ne peuvent jamais se dépouiller de leurs préjugés, et qui n'écoutent le plus souvent, dans leurs actions et dans leurs discours, que la voix de ces mêmes préjugés. Il en est d'autres qui toujours ne regardent qu'à la position ou la condition des individus, et les jugent ainsi sans avoir égard à leurs actes. A toutes ces gens, et autres semblables, nous dirons que ceux qu'ils apprécient et traitent ainsi ne peuvent, logiquement parlant, avoir grande considération pour eux, ni porter sur leur compte un jugement des plus favorables. D'ailleurs, sachant bien que personne n'est et ne fut prophète en son pays, ils doivent se consoler, si leurs efforts, leur zèle et leurs travaux sont mieux appréciés par des étrangers que par leurs concitoyens. Quant à nous, voilà tout ce que nous avons à répondre. Que ceux qui peuvent ici se reconnaître prennent le ton pour eux; c'est ce que désirent ceux qu'ils savent si bien apprécier. Et si quelque jour, se rappelant ces paroles, ils y réfléchissent un tant soit peu, ils verront toute l'injustice de leurs procédés, et sans doute ne manqueront pas de regretter leurs actes passés; mais il sera peut-être un peu tard.

Nous n'en disons pas davantage, d'abord parce que cela suffit pour les intéressés, et ensuite parce que la masse de nos lecteurs ne pourra peut-être pas être à même, par le manque de données, de bien saisir le sens de ce petit article.

ASSEMBLÉES SECRÈTES.

Les journaux toriens de cette ville parlent fortement, depuis plusieurs jours, d'assemblées secrètes qu'ils prétendent se tenir à Montréal, et qu'ils disent être faites dans un but de sédition, etc. Pour notre part, nous ne savons pas absolument de quelles assemblées veulent parler nos confrères, mais nous nous imaginons bien qu'ils entendent indiquer les assemblées pour la colonisation des townships, ou bien celles pour le rappel de l'union entre l'Angleterre et l'Irlande. Pour celles-ci, nous avons toute bonne opinion de nos concitoyens irlandais pour croire à toutes ces clameurs des journaux toriens. Nous sommes certain que, s'ils se décident à faire une démonstration, ils la feront constitutionnellement et sans tumulte. Nous avons, pour nous affirmer dans notre opinion, les faits et actes de l'Irlande depuis 1800. L'Irlande a toujours protesté, a toujours réclamé des droits; elle n'a fait à qu'agir dans les limites de la constitution. Les Irlandais du Canada ne feront pas autrement; ils montreront, par leurs actes constitutionnels et pacifiques, que leurs ennemis politiques n'ont fait ces jours derniers, que continuer la calomnie dont ils ont si tant de fois usé à l'égard de l'Irlande. Quant aux assemblées pour la colonisation des townships, il est absurde de les regarder comme politiques; car il faut bien se souvenir, l'association, qui a pour objet cette colonisation, est absolument en dehors de la politique, elle n'est et ne sera jamais un moyen de politique, au dire de tous ceux qui en font partie. C'est ce qui d'ailleurs a été bien entendu et bien compris dès le commencement. Alors pourquoi donc parler d'assemblées secrètes, d'assemblées de républicains, comme le dit le *Transcript*? Est-ce que de telles assemblées ont lieu à Montréal? Si tel est le cas (ce que nous ignorons absolument), le *Transcript* devrait, ce nous semble, en sa qualité d'un des défenseurs des droits et des libertés de tous, signaler publiquement ces réunions, en nommer les auteurs et les auteurs, faire connaître tous les chefs de ces conspirations secrètes, etc. Autrement, on ne saurait ajouter foi à ces insinuations; car si elles sont vraies, il ne doit pas craindre de faire connaître toute la vérité, et par là même de mettre le public sur ses gardes et de le faire veiller à sa sûreté.

Le *Journal de Québec* fait allusion ces jours derniers à certains employés à Québec, à Montréal, et ailleurs, qui bien que dans des emplois non politiques (sous le gouvernement) ont pris sur eux de se mêler des dernières élections et d'intriguer à qui mieux mieux. Le journal ajoutait qu'il espérait que la règle suivie à l'égard de M. Ferres le serait aussi à l'égard de ces employés. Pour notre part nous trouvons que ce ne serait là que justice et que ceux qui ont bien voulu ainsi s'immiscer activement dans la politique ont ainsi déclaré tacitement être traités comme des employés politiques, et par conséquent être sujets aux changements de ministères.

DON. — ASSOCIATION DES TOWNSHIPS.

L'Evêque de Montréal, Président de l'Association des Etablissements Canadiens des Townships, accuse, avec une vive gratitude, la réception de £20 courant, qu'il a plu à son Excellence lui adresser hier, pour aider à l'œuvre des missions, dans les nouveaux Townships. Il prie tous les journaux de cette ville de vouloir bien reproduire la présente accusation d'un don si généreux, si propre à faire connaître au pays les intentions bienveillantes du représentant de Sa Majesté, et à encourager la susdite Association.

NOUVELLES D'EUROPE.

PAR LE TELEGRAPHE

Le numéro de vendredi était à peine sorti que le télégraphe annonçait l'arrivée du *Sarah Sands* à New-York, qui apportait des nouvelles plus récentes de 11 jours. Les révolutions se succèdent avec une rapidité que les fils électriques peuvent seuls égaler. Nous allons donner le sommaire des bouleversements qui renuent l'ancien monde.

FRANCE.—La plus grande agitation régnait en France. Un corps de troupes, formé de Français et de Belges habitant Paris, ayant tenté d'entrer en Belgique pour soulever le pays, a été repoussé avec une perte de 400 hommes. M. Lamartine avait désapprouvé d'avance l'expédition. Les élections de l'Assemblée nationale ont été remises au 23 avril, la convention s'assemble le 4 mai. Le *Journal La Presse* s'était fortement prononcé contre le gouvernement provisoire. Toutes les banques ont suspendu leurs paiements en espèce par un décret du gouvernement provisoire. Les travailleurs de Lyon et des principales villes se sont insurgés et emparés des arsenaux. Le gouvernement français

a fait une proclamation pour maintenir l'ordre. L'armée et le peuple se donnent la main pour rétablir l'ordre et la sécurité. La commission, chargée de l'organisation du travail et présidée par Louis Blanc, a préparé un plan pour établir un système d'industrie nationale. Paris était dans la plus grande fermentation. C'est le peuple qui fait la patrouille dans les rues.

Le gouvernement provisoire fait de grands préparatifs de guerre. Des corps de troupes formidables se concentraient à Dijon. On doit établir, dit *La Presse*, trois camps qui formeront un corps disponible de 100,000 hommes.

ITALIE.—La Sardaigne a repoussé les troupes autrichiennes. Un gouvernement provisoire a été installé à Venise et Milan, on levait des troupes à Milan pour combattre les Autrichiens. L'armée autrichienne retirée à Lodi. Mantoue est tombée entre les mains du peuple. Un général autrichien a été fait prisonnier. République proclamée à Vénice.

ALLEMAGNE.—L'abdication du roi de Prusse et la proclamation de la république à Berlin ne sont pas confirmées. Le roi avait consenti à toutes les demandes populaires, on supposait que la France et la Prusse se coaliseraient contre la Russie. On assure que la Prusse et l'Autriche ont rendu leur existence séparée aux provinces polonaises. Le peuple avait obligé le roi de faire une nouvelle protestation de sa fidélité à tenir ses engagements. L'ambassadeur d'Autriche s'est enfui de Rome à la nouvelle du soulèvement de Milan. Le roi de Hanovre avait complété son nouveau cabinet et nommé M. Strove, le plus vicil avocat de la réforme. Vienne a proclamé la république.

RUSSIE.—L'empereur de Russie et non pas de Prusse, comme on nous a fait lire dans le dernier numéro, dirigeait les troupes sur la Pologne et la Turquie. Les cosaques ont commencé leurs excursions. La Pologne est sur le point de proclamer la république. Il y a beaucoup d'excitation à St. Pétersbourg. On a tiré un coup de pistolet sur l'empereur Nicolas. La balle a passé dans son chapeau.

Des troubles ont éclaté en Danemark. Stockholm devait proclamer la république.

On attend avec anxiété le prochain vapeur transatlantique, les nouvelles d'Irlande préoccupent tous les esprits. On doit craindre un soulèvement général; des clubs se forment et s'arment, une compagnie de carabiniers était complètement armée. Les hommes portaient des uniformes dans les rues de Dublin, on avait projeté de mettre sur pied une garde nationale. Les trois individus arrêtés pour sédition, MM. O'Brien, Mengher et Mitchell, avaient été reconduits en triomphe jusqu'à leurs demeures. Ils ont dit au peuple qu'ils seraient fiers de mourir pour la cause et la délivrance du pays.

M. G. A. BELCOURT.

Notre estimable compatriote, M. G. A. Belcourt, est reparti hier pour ses missions lointaines. Avant de quitter encore une fois et peut-être pour toujours sa terre natale, il a voulu remercier ses amis de tous les états et de toutes les classes, du bienveillant encouragement qu'ils lui ont accordé pour aller continuer ses travaux apostoliques. Nous nous faisons un bonheur d'insérer dans notre feuille sa lettre de remerciements et d'adieux.

M. Belcourt est digne et très-digne de la sympathie qu'il a trouvée au sein de sa patrie. Depuis dix-sept ans, il se montre le véritable enfant d'un sol engraisé du sang de ses premiers apôtres. Depuis dix-sept ans qu'il a quitté le Canada pour les sauvages contrées du Nord-Ouest, il a dignement représenté la charité et la pitié de ses compatriotes auprès des brebis indiennes. Il s'est fait le frère, le défenseur du Sauvage; il a habité avec lui sous la tente, il l'a suivi à la chasse; il s'est assis dans ses conseils; il s'est nourri de ses mets grossiers; il a fumé le calumet avec lui en signe de fraternité et d'amour. Dans un diamètre de cinq cents lieues, son nom est connu et chéri par les infortunés enfants des forêts de la Rivière Rouge et des vastes déserts qui se déploient tout autour. M. Belcourt a identifié son existence, son bonheur, avec celui de ses nouveaux frères. Il leur a dévoué son âme ardente, et tout ce qu'elle peut concevoir de sacrifices pénibles, de dévouement généreux. Au milieu des splendeurs du culte de la ville de Montréal, nous avons vu ses larmes couler, son front se charger de tristesse, au souvenir de sa modeste chapelle de mission ou de la tente qu'il dressa dans ses courses pénibles, pour y célébrer les saints mystères. Il ne pouvait plus supporter une plus longue séparation; il s'est hâté de s'arracher encore à l'affection de ses amis, à l'amour des lieux qui lui furent et qui lui seront toujours si chers, pour aller retrouver ses néophytes, et pour évangéliser de nouvelles tribus... Partez, généreux missionnaire; nos vœux, nos sympathies, notre admiration vous accompagnent.

Aux bienfiteurs des missions de l'Ouest.

C'était avec la plus grande répugnance et forcé par la nécessité que je m'étais décidé à faire appel à mes vénérables confrères des deux diocèses de Québec et de Montréal ainsi qu'à leurs vertueux paroissiens. Vu la dette extraordinaire causée par un enclanchement d'événements pénibles, je redoutais d'être à charge par une demande adressée dans de semblables circonstances.

Maintenant je crois de mon devoir de faire connaître aux bienfiteurs de nos missions, de mes missions en particulier depuis 17 ans, et de la mission de Pimbinna que je vais ouvrir, que je ne connaissais pas encore combien grand est le zèle de nos compatriotes catholiques pour le salut des infidèles, ni combien ils compatissent à ces quelques misères physiques des missionnaires. Qu'on se zèle est bien propre à ranimer le nôtre! Aussi est-ce avec joie que je vais m'élançant de tout cœur dans les travaux qu'offre ce nouveau champ. Je promets à toutes ces bonnes âmes qui veulent bien m'en donner les moyens, que tous leurs deniers seront scrupuleusement employés à l'œuvre directe du salut des infidèles. Je rendrai compte de mes opérations parmi les non-bronnes et redoutables nations que je vais voir le bonheur d'évangéliser par le moyen de vos aumônes, et vous saurez le bien qu'elles auront produit.

Il y a parmi ces peuples des barbaries de toute espèce; notamment, des nations qui adorent le soleil; qui se tranchent les chairs d'une manière qui fait frémir, pour en tirer le sang qu'elles offrent à ce prétendu maître de la vie. Parmi ces peuples, il y a des enfants de Canadiens qui furent abandonnés par leurs malheureux pères chez des peuples barbares; barbares comme eux,

ils adorent le soleil comme eux et offrent, à leur exemple, leur sang, originairement chrétien, leur sang canadien, à ce Dieu imaginaire! Je vais m'efforcer, (je sens que c'est là votre désir le plus intime,) de mettre fin à ces horreurs, et vous en aurez le mérite, mes chers compatriotes, puisque je n'aurai pu opérer cette grande œuvre que par le moyen de vos aumônes. Il y a dans ces prairies, chez ces peuples belliqueux, d'immenses dangers à courir; j'ai vu souvent des ossements humains mêlés aux ossements des bêtes sauvages. J'attends tout des suffrages des bonnes âmes qui s'intéressent si sincèrement à nos travaux et à la conservation de nos vies.

La très-généreuse offrande de la ville de Québec, jointe aux efforts charitables de cette ville de Montréal, me met en état de commencer; j'ai lieu d'espérer que les offrandes des diverses paroisses, lorsqu'elles auront été réunies, donneront une somme suffisante pour me faire rejoindre bientôt par quelques-uns de ces jeunes Lérites du Seigneur, dont le zèle se sent enflammé et capable de tout surmonter, quand ils songent que tant d'âmes cherchent encore à tâtons, dans les ténèbres de l'infidélité, quel est le maître de la vie et quel est le secret de lui plaire, n'épargnant pas même pour cela leur propre sang.

Le 15 août, jour du triomphe de la Mère des chrétiens, sera chaque année, pour la mission de Pimbinna, un jour solennel, consacré à offrir au Dieu de charité, nos vœux les plus ardents pour le bonheur et la conservation des bienfiteurs de cette mission. J'ose espérer que, ce jour-là, protecteurs et protégés seront intimement unis d'intention.

J'ai l'honneur d'être, avec une vive reconnaissance, Votre très-humble et très-obéissant serviteur, G. A. BELCOURT, PASTEUR.

PETIT GUIDE DU JEUNE NOTAIRE.

Sous ce titre, M. E. L'Ecuyer, dont le nom est déjà connu du public littéraire, vient de publier un livre dont l'importance nous frappe. Nous donnerons un avis au studieux compilateur de ce recueil. Nous pensons qu'il devrait soumettre son travail à la chambre des notaires qui, après l'avoir examiné, le recommanderait à tous ses membres et l'imprimerait comme un livre d'école, comme le vademecum de chaque aspirant. Nous donnons l'idée pour ce qu'elle vaut, laissant aux intéressés le soin de la réaliser. Laissons parler, au reste, M. L. lui-même.

M. le rédacteur,

Tel est le titre, peut-être un peu présomptueux, que j'ai donné à une compilation succincte et aussi nette que possible que j'ai faite de la " Coutume de Paris, " Parfait Notaire " et du " Style parfait des Notaires, " ouvrage précieux et inestimable que j'ai dû à l'obligeance d'un ami; léger et modeste résumé des principes de loi les plus indispensables, suivis des formules les plus en usage et les plus en pratique, que j'ai dédié à mes jeunes confrères qui sont encore à leurs premiers pas dans la carrière si ardue du notariat. Trop heureux si je puis leur être utile! Seul mérite que je peux ambitionner de mes études, de mon travail, trop peu important pour aspirer à un but plus élevé.

Si je comprends bien la position assez difficile d'un jeune notaire qui, comme moi, ne fait que commencer sa pratique, je puis, sans amour-propre, prévoir que mes notes seront pour lui d'une utilité prompte et efficace, tant pour le raisonnement que pour la rédaction de ses actes. Je connais un bon nombre de jeunes notaires qui, pris à l'improviste, appelés hors de leur bureau pour la passation des actes les plus simples, se sont trouvés en peine pour les rédiger, ayant oublié surtout les clauses essentielles et de rigueur. J'ai été moi-même en butte à ces difficultés, et j'aurais été heureux alors de posséder un petit recueil d'actes-modèles qui eût été mon guide infailible. Quelquefois, et dans le même temps, j'étais appelé à donner des avis qu'à tâtons on d'une manière peu sûre, peu précise; car, dans l'étude que l'on fait de ces gros volumes où il faut feuilleter bien des pages pour avoir la solution du moindre doute, on laisse souvent inaperçues bien des connaissances qui nous paraissent d'abord d'une importance secondaire, mais dont on arrive à mieux juger plus tard.

Dans le présent ouvrage, je me suis donc appliqué à démontrer que telle ou telle chose est, sans donner toutes les raisons, ni en déduire toutes les conséquences, afin de ne pas sortir du cadre que je me suis tracé.

Je me suis appliqué surtout à expliquer, autant que j'ai pu, la plupart des clauses de rigueur, formulées par la loi, de manière à ce que personne ne les emploie sans en connaître le poids, la portée et les résultats. L'habitude de notre que simple copiste et tout à la fois plaignin dans le travail professionnel a souvent été la source des plus graves inconvénients.

Les formules que j'ai classées dans ce recueil ne sont, à proprement parler, qu'un canevas que chacun pourra modifier ou embellir selon son goût et son talent. Je me suis plus attaché au fond du droit qu'à l'élégance du style, moins essentielle pour la rédaction des actes que la connaissance des principes.

Enfin ce petit volume, si je puis m'exprimer ainsi, ne sera qu'une clé à la main, au moyen de laquelle chacun pourra puiser dans le répertoire des lois.

Il serait téméraire à moi de risquer les frais de l'impression de cet ouvrage, sans avoir consulté par avance les dispositions de mes jeunes confrères, sans m'être assuré de leur bienveillance et de leur appui. C'est à eux que je m'adresse en première instance, puisque c'est pour eux que j'ai cru travailler autant qu'ont pu me le permettre mes faibles connaissances et mon peu d'exercice dans la pratique.

Je m'adresse encore particulièrement aux jeunes aspirants à la pratique du notariat. Quand ils auront feuilleté et recueilli de gros volumes, je leur offrirai mes notes comme un petit tableau synoptique, au moyen duquel ils se rappelleront en un moment les parties essentielles de leurs longues études. Cette récapitulation est plus indispensable que jamais, aujourd'hui qu'ils auront à subir un examen plus rigoureux que par le passé, examen dont la nécessité se fait sentir de plus en plus pour l'honneur et la réhabilitation de cette profession si importante et malheureusement dépréciée parmi nous depuis quelques années.

Enfin, bien que mon ouvrage, vu l'exiguïté de son cadre, ne puisse être d'une grande utilité aux anciens praticiens, néanmoins considérant qu'ils ont à cœur l'intérêt de leurs jeunes confrères, et qu'ils aiment à patroniser leurs efforts, je m'adresse aussi à eux avec confiance; ils ont si pour la plupart se faire une aisance honorable et qui les met à même de faire de légers sacrifices.

J'ai l'espérance que l'encouragement qu'on me donnera encouragera les autres à faire plus, veillera l'apathie d'un